

# terre d'ambitions

Magazine d'information économique  
de la Chambre d'agriculture du **CHER**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CHER

## Les zones vulnérables étendues à la quasi-totalité du Cher

Une nouvelle révision des zones vulnérables à la pollution des nitrates d'origine agricole a été validée en février dernier. Une extension qui concerne en particulier les zones d'élevage où la mise aux normes risque d'être compliquée et coûteuse...

suite page 3

## DOSSIER

# RETOUR SUR LES ACTIONS PHARES MENÉES PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE EN 2016

suite page 5

## DANS CE NUMÉRO

### OUTIL DE VOTRE VALEUR AJOUTÉE :

Les zones vulnérables étendues à la quasi-totalité du Cher [▶ page 3](#)

### DOSSIER :

Retour sur les actions phares menées par la Chambre d'agriculture en 2016 [▶ page 5](#)

### PERSPECTIVES ET INNOVATIONS :

Les ressources humaines au cœur des exploitations [▶ page 10](#)

BRÈVES D'ACTUALITÉS [▶ page 12](#)



## Sommaire

### Édito

**V**ous trouverez dans ce nouveau numéro de Terre d'ambitions un retour sur certaines des actions réalisées en 2016 par la Chambre d'agriculture. Force est de constater que la Chambre d'agriculture s'implique dans des projets variés et nombreux.

Ces derniers représentent pour notre établissement un double défi. Celui d'être en capacité de répondre à des sujets et des préoccupations très variées, et celui de ne pas se disperser au risque de ne pas être lisible dans nos actions.

Pour répondre au premier défi, le Bureau de la Chambre d'agriculture est un lieu d'échange important permettant d'être à l'écoute des besoins des agriculteurs. Composés d'agriculteurs, les mécanismes de décision et les enjeux auxquels le Bureau doit répondre ne sont pas éloignés de ce à quoi nous sommes confrontés dans nos exploitations : réactivité, multi interlocuteurs, prise en compte des aléas... Ensuite nous avons construit de nombreux partenariats pour trouver les interlocuteurs compétents sur les sujets traités.

Afin de répondre au deuxième défi, nous nous sommes fixé des axes politiques en début de mandature comme l'appui à la création de valeur ajoutée, l'animation des territoires ou encore l'accompagnement des agriculteurs dans toutes les dimensions de leur gestion d'entreprise (technico-économiques, RH...). Tous les projets accompagnés par la Chambre d'agriculture s'inscrivent dans ces axes structurants pour notre agriculture départementale.

Vous constaterez dans les différentes réalisations présentées notre volonté, au nom des agriculteurs du Cher de trouver des solutions pour pérenniser les entreprises agricoles au bénéfice de la vie des territoires.

#### Étienne Gangneron

Président de la Chambre d'agriculture du Cher

**OUTIL DE VOTRE VALEUR AJOUTÉE**  
Les zones vulnérables étendues à la quasi-totalité du Cher

▶ page 3

**DOSSIER**  
Retour sur les actions phares menées par la Chambre d'agriculture en 2016

▶ page 5

**PERSPECTIVES ET INNOVATIONS**  
Les ressources humaines au cœur des exportations

▶ page 10

**BRÈVES D'ACTUALITÉS**

▶ page 12

#### Chambre d'agriculture du Cher

Directeur de la publication :  
**Étienne Gangneron**

Directeur de la rédaction :  
**Bruno Guerre**

Coordination :  
**Caroline Collin**

Rédaction :  
**Joachim Thelot**

Conception graphique et éditoriale :  
**Créaplus Communication**

Mise en page, réalisation, impression :  
**Créaplus Communication**

Crédit photo :  
**Chambre d'agriculture du Cher, Joachim Thelot, médiathèque des Chambres d'agriculture**

Tirage : 3500 exemplaires

Dépôt légal : ISSN 2117-2757



# Les zones vulnérables étendues à la quasi-totalité du Cher

Une nouvelle révision des zones vulnérables à la pollution des nitrates d'origine agricole a été validée en février dernier. Une extension qui concerne en particulier les zones d'élevage où la mise aux normes risque d'être compliquée et coûteuse.

Une directive européenne de 1991 oblige chaque État membre de l'Union européenne à établir des zones vulnérables au risque de pollution des eaux par les nitrates agricoles ; les secteurs retenus sont alors soumis à des mesures spécifiques afin d'empêcher l'écoulement des nitrates. Ces derniers étant liés aux apports azotés, les terres de grandes cultures sont concernées au premier chef. Dans le Cher, c'est le cas de la Champagne berrichonne, où les zones vulnérables ont effectivement été circonscrites dans un premier temps. Des révisions successives ont par la suite étendu leur périmètre sur le département en direction des zones d'élevage, pour finir par couvrir la quasi-totalité du territoire dans la mouture 2017. Vingt-et-une communes qui n'étaient jusque-là que partiellement classées le sont désormais en totalité, et cinq autres communes entrent dans le périmètre.

Au final, sur les 290 communes que compte le Cher, seules onze sont aujourd'hui non classées — dont neuf qui ont été déclassées par rapport à la carte 2015 — et trois autres ne sont classées que partiellement, aux extrémités sud et nord du département. Un découpage qui laisse perplexe le monde agricole dans la mesure où il intègre des territoires indemnes de pollution par les nitrates, et où la menace d'une pollution future paraît très réduite : « Pourquoi y intégrer le vignoble sancerrois, s'interroge par exemple Jean-Michel Duthou, vice-président de la Chambre d'agriculture chargé des questions environnementales. Le cahier des charges de l'AOC y limite déjà les apports sur les vignes. Nous voulions raisonner par bassin versant, mais nous n'avons pas été entendus. Les négociations ont été politiques et le résultat est plus que douteux ».

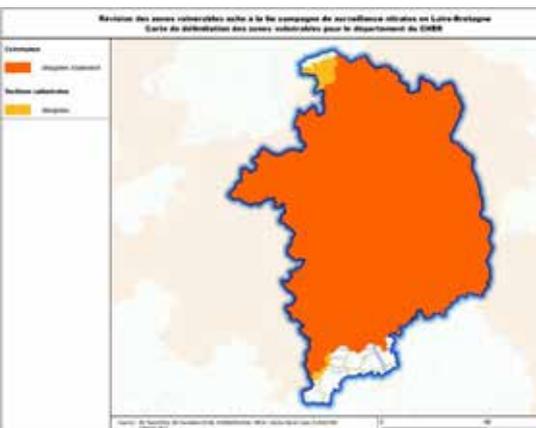
Pour les terres d'élevage nouvellement incluses dans les zones vulnérables, le coup est dur. La réglementation attachée à ces dernières est en effet particulièrement contraignante pour les éleveurs pour lesquels il ne s'agit pas

simplement de maîtriser les apports azotés, comme c'est le cas pour les secteurs de grandes cultures, mais aussi de gérer les effluents d'élevage. Cela concerne les dates d'épandage, leur enregistrement, mais surtout, sur l'exploitation, les effluents devront être stockés dans une fumière équipée d'un système de récupération des jus ; ce qui induit autant que possible la présence d'un toit pour protéger le fumier de la pluie et limiter ainsi les jus au maximum. Une mise aux normes synonymes d'investissements alors que la profession agricole peine à se relever de la crise de 2016.

Le PCAE (Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations) propose d'aider cette mise aux normes à hauteur de 40 % avec des abondements de 10 % en zones défavorisées et pour les jeunes agriculteurs. Les éleveurs sont tenus de faire une déclaration d'intention avant le 30 juin 2017 pour en bénéficier. « La mise en conformité devra normalement être terminée au 1<sup>er</sup> octobre 2018, indique Jean-Michel Duthou. Cela laisse un an pour trouver le reste du financement et réaliser les travaux. C'est quasi impossible. » Sous réserve de justificatif, une dérogation pourra être accordée par l'administration jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2019.

Après avoir organisé une série de réunions d'information en mars dernier, la Chambre d'agriculture est à votre disposition pour vous accompagner face aux exigences liées aux zones vulnérables.

  
**Nous n'avons pas été entendus**



La réglementation oblige les éleveurs en zone vulnérable à aménager une fumière avec récupération des jus d'ici le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Le PCAE peut être mobilisé sur ce dossier (déclaration d'intention avant le 30 juin 2017).

 **Pour plus d'informations :**

Contactez Pauline Puig  
à la Chambre d'agriculture  
Tél. : 02 48 23 04 00  
Email : p.puig@cher.chambagri.fr ■



## Serein face aux réglementations avec Sicléo

**P**our se retrouver dans cette jungle des réglementations et éviter aux agriculteurs des erreurs aux lourdes conséquences financières, la Chambre d'agriculture du Cher a lancé en 2013 un service d'accompagnement personnalisé baptisé Sicléo. « Il propose un temps d'information et de formation individualisé en fonction des réglementations spécifiquement liées aux différentes activités et productions : cultures, fertilisation, élevage, conditionnalité des aides Pac..., explique Marie Kientzler, responsable de l'équipe-conseil aux entreprises agricoles à la Chambre d'agriculture et animatrice de l'équipe Sicléo. Le but est d'aider l'exploitant à clarifier la réglementation et de lui donner les outils pour opérer un autodiagnostic ». L'accès à un fichier clair et synthétique fournit un

référentiel précis et évite de se perdre dans une surabondance d'informations.

Sicléo propose également la vérification par un conseiller de la bonne tenue des documents d'enregistrement et une information régulière sur les évolutions réglementaires. L'adhésion au service permet en outre de recevoir une attestation reconnue par la Draaf en mesure d'épargner certains contrôles. « L'objectif ne doit pas être de rechercher cette attestation, mais de gagner en sérénité et en sécurité par rapport aux exigences réglementaires », souligne cependant Marie Kientzler.

Les zones vulnérables nitrates sont aujourd'hui l'objet de près de la moitié des sollicitations à Sicléo et leur extension

récente devrait encore augmenter la demande. Le dispositif va d'ailleurs se renforcer cette année avec une équipe élargie et la prise en compte de nouvelles problématiques, telles que les stockages d'effluents.



### Un découpage déconnecté du terrain

**Jean-Michel Duthou**, vice-président de la Chambre d'agriculture chargé des questions environnementales, regrette que la nouvelle carte n'ait pas été réalisée sans plus de concertation.



**Terre d'ambitions : que pensez-vous de la nouvelle carte des zones vulnérables ?**

Elle n'est pas pertinente, voire même arbitraire, puisqu'elle intègre des secteurs où les analyses d'eau réalisées par l'ARS, la DDT ou les agriculteurs eux-mêmes présentent des résultats conformes aux normes en vigueur. S'il y a un souci, il faut le corriger, mais pourquoi ajouter des contraintes si ce n'est pas le cas ?

## La Chambre d'agriculture à votre service

### Retour sur les actions phares menées par la Chambre d'agriculture en 2016

L'agriculture évolue, progresse, se diversifie et la Chambre d'agriculture du Cher s'applique à accompagner les agriculteurs face à ces changements. Les actions poursuivies ou engagées en 2016 illustrent cette volonté. Ce nouveau numéro de Terre d'ambitions revient sur cinq d'entre elles (voir sommaire ci-dessous) qui illustrent à la fois la diversité des missions de la Chambre d'agriculture et quelques-uns des nouveaux enjeux auxquels est confronté le monde agricole d'aujourd'hui.

## LA BIODIVERSITÉ AU SERVICE DE L'AGRICULTURE



L'agriculteur travaille au milieu de la nature. Pourquoi ne pas travailler avec et faire de la biodiversité une alliée en s'appuyant par exemple sur l'équilibre naturel entre insectes ravageurs et insectes auxiliaires, ou en favorisant les pollinisateurs sauvages ? Cette notion de « biodiversité fonctionnelle » fait aujourd'hui l'objet d'un Programme

régional de développement agricole et rural (PRDAR). Dans le Cher, un réseau de cinq à six fermes pilotes a été constitué afin d'en mesurer l'efficacité plus localement. Des diagnostics, à l'aide de pièges à insectes notamment, y ont été réalisés afin d'identifier la biodiversité présente, ainsi que ses forces et faiblesses du point de vue des activités agricoles.

L'année 2016 a permis d'enregistrer les premières données sur la mise en œuvre de la biodiversité fonctionnelle au sein du réseau des fermes PRDAR et, corrélativement, sur les pratiques agricoles en mesure de la favoriser (couverts intercultures, entretien des haies...). Des informations qui pourront servir de référence aux agriculteurs désireux de s'engager dans cette voie.

**Jean-Michel Duthou**, Vice-Président de la Chambre d'agriculture du Cher, céréalier et viticulteur à Crézancy-en-Sancerre



ne détruit pas les auxiliaires, l'équilibre va s'établir. Cela coûte moins cher à l'agriculteur et c'est bon pour l'environnement, mais cela implique aussi de modifier notre façon de travailler pour ne pas offrir des conditions favorables aux ravageurs : en décalant les dates de semis, en diversifiant les assolements, en rallongeant les rotations... La biodiversité fonctionnelle est une partie de l'avenir, mais ce n'est pas la seule.

#### DANS CE DOSSIER

LA BIODIVERSITÉ AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

▶ page 5

DES FORMATIONS SUR MESURE POUR UN GROUPE DE JEUNES ÉLEVEURS

▶ page 6

DÉMATÉRIALISATION DES DONNÉES : SÉCURISANTE ET PLEINE DE RESSOURCES

▶ page 7

DIVERSIFICATION ET CIRCUITS COURTS MONTENT EN PUISSANCE

▶ page 8

CONNAÎTRE LES SOLS POUR MIEUX LES TRAVAILLER

▶ page 9

**Terre d'ambitions : la biodiversité fonctionnelle peut-elle être une alternative aux produits phytosanitaires ?**

Oui, d'autant que de plus en plus de produits sont interdits et que certains ravageurs ont développé des résistances. Les diagnostics permettent de savoir quels insectes sont présents dans les cultures et de faire le choix d'intervenir ou de leur laisser faire le travail. Si on

**Terre d'ambitions : les mentalités sont-elles prêtes à ces changements ?**

Aujourd'hui, tous les jeunes agriculteurs connaissent ces notions. Les générations plus anciennes n'y ont pas été sensibilisées. Il y a un travail de communication et de conseil pour expliquer que le traitement ne doit pas être systématique comme cela se faisait à une époque.

## DES FORMATIONS SUR MESURE POUR UN GROUPE DE JEUNES ÉLEVEURS



plus loin. Après avoir chiffré leur projet respectif, le groupe ainsi constitué a engagé une réflexion sur ses besoins en termes d'accompagnement technique. C'est ainsi que la Chambre d'agriculture du Cher, prônant une oreille attentive à cette initiative collective, a mis en place en 2016 une série de formations « sur mesure » afin de répondre aux préoccupations spécifiques de ces éleveurs : notamment en termes d'échange de pratiques et de coûts de production, sur la complémentation des veaux par exemple.

La démarche, qui a été reconduite cette année, a séduit et démontré toute sa pertinence puisque le groupe s'est aujourd'hui étoffé en accueillant de nouveaux membres qui viendront enrichir un peu plus encore l'échange d'expériences. Un partage d'autant plus intéressant que ses participants présentent une réelle complémentarité avec des âges, des parcours et des niveaux de formation variés, de bac professionnel à ingénieur en passant par un ancien conseiller agricole devenu exploitant.

De son côté, la Chambre d'agriculture s'est également nourrie de cette expérience pour ajuster son stage d'installation qui sera renforcé dans le domaine du calcul des coûts de production.

**A**vec des agriculteurs moins nombreux et toujours plus accaparés par le travail sur leur exploitation, le travail en commun qui a longtemps été pratiqué dans les campagnes a aujourd'hui perdu de sa consistance. Dans ce contexte, l'initiative de sept jeunes éleveurs du sud du département mérite d'être soulignée.

Réunis à l'occasion de leur stage d'installation 21 heures à la Chambre d'agriculture du Cher, ils se sont retrouvés sur les mêmes thématiques — une production à dominante bovins allaitants — et autour des mêmes enjeux, avec l'envie d'aller

**Anne-Gaëlle Lespagnol**, secrétaire adjointe de la Chambre d'agriculture, exploitante en polyculture-élevage avec atelier semences, à Nohant-en-Goût

**Terre d'ambitions : saluez-vous l'initiative de ce groupe d'éleveurs qui s'est constitué spontanément ?**

Les agriculteurs se posent des questions et la Chambre d'agriculture est là pour y répondre. Elle est tout à fait en capacité d'organiser des formations afin de répondre à des demandes spécifiques comme cela a été le cas ici. Il existe des dispositifs — Vivea, Cap filières notamment — qui permettent de les financer. L'expérience de ces sept éleveurs du sud du département s'inscrit dans cette mission de la Chambre et c'est d'ailleurs un modèle que l'on souhaiterait dupliquer sur d'autres territoires et pour d'autres types de production.

**Terre d'ambitions : de son côté, la Chambre fait aussi régulièrement évoluer son offre...**

Oui, cela va notamment être le cas pour le stage installation auquel nous souhaitons ajouter des éléments au sujet des coûts de production, dans le domaine juridique et sur les ressources humaines. Les organisations professionnelles seront également réunies au sein d'un mini forum qui permettra aux stagiaires d'aller vers celles qui les intéressent en priorité.

**Terre d'ambitions : en tant qu'élue de la Chambre, encouragez-vous le rapprochement des agriculteurs pour mutualiser leur réflexion, leurs matériels, etc. ?**

C'est important de travailler ensemble. Nous partageons tous une même passion. Pourquoi la vivre chacun dans son coin ? Le partage d'expériences permet de relativiser des erreurs en se rendant compte que d'autres les ont faites avant vous,

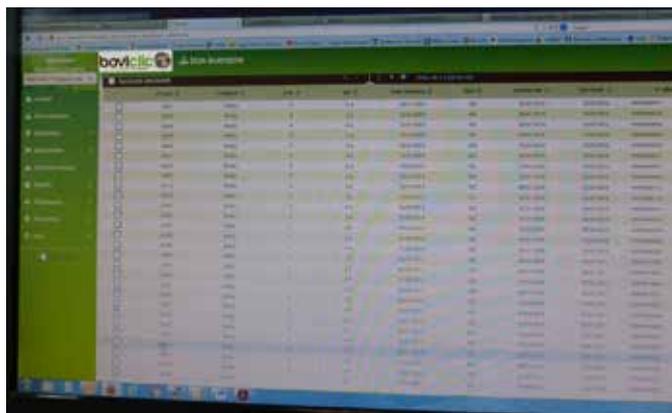


d'échanger les bonnes idées, de se tirer vers le haut... Les fermes se sont agrandies avec les contraintes qui vont avec, mais il faut que les gens puissent garder du temps pour eux. Outre l'aspect économique et financier, la mutualisation des moyens, au sein d'une Cuma ou d'un groupement d'employeurs par exemple, peut être un moyen de gagner du temps. Les différentes expériences dans ce domaine ont montré que le bilan était clairement positif.

# DÉMATÉRIALISATION DES DONNÉES : SÉCURISANTE ET PLEINE DE RESSOURCES

L'agriculture a beau être un métier de terrain où la matière première est palpable et concrète, son avenir passe aussi par la dématérialisation. Les bonnes vieilles feuilles de papier et calculettes ont en effet pris quelques rides avec la mise au point d'outils informatiques spécialement conçus pour faciliter la vie des agriculteurs, tels que Boviclic ou Mes P@rcelles. Chacun de ces logiciels offre une multiplicité de fonctionnalités : Mes P@rcelles permet par exemple d'enregistrer ses pratiques phytosanitaires, son plan d'épandage, ses assolements et autres interventions effectuées sur les sols. Boviclic, dédié aux éleveurs bovins, leur permet d'accomplir leurs formalités déclaratives, de la naissance à la sortie des animaux, sans s'encombrer d'une pile de formulaires. Ces deux logiciels permettent ainsi de répondre facilement aux exigences réglementaires et aux contrôles éventuels, y compris en mobilité puisqu'ils sont accessibles depuis un smartphone.

Mais ils se révèlent aussi être des outils de gestion très efficaces : les données enregistrées offrent par exemple la possibilité de réaliser des simulations pour le calcul des coûts ou des marges. Via une plate-forme Internet, certaines données peuvent aussi être partagées afin d'obtenir un conseil plus rapide de la part d'un technicien, pour le contrôle de performances par exemple. Mes P@rcelles et Boviclic sont évolutifs et intègrent régulièrement de nouvelles fonctionnalités.



Dans le Cher, Boviclic, compte actuellement environ 500 abonnés, 220 pour Mes P@rcelles. La Chambre d'agriculture du Cher accompagne ce mouvement vers la dématérialisation des données en organisant des mises en route personnalisées, à domicile. Des sessions de formation sont également proposées et une hotline est disponible pour répondre aux éventuelles questions.

La constitution d'une équipe de conseillers pluridisciplinaires afin de promouvoir ces outils informatiques sur le terrain est par ailleurs à l'étude. Elle pourrait voir le jour cet automne.

**Olivier Combette, Secrétaire adjoint de la Chambre d'agriculture du Cher, exploitant en polyculture-élevage à Augy-sur-Aubois**



**Terre d'ambitions : l'outil informatique et l'utilisation de logiciels spécialisés sont-ils devenus indispensables dans l'agriculture moderne ?**

Oui, le recours à ces outils devient inévitable pour les agriculteurs. Il répond à l'évolution des services publics qui tendent de plus en plus vers la dématérialisation des données. Des

logiciels comme Boviclic ou Mes P@rcelles apportent à la fois de la clarté et de la simplification par rapport à la gestion administrative des exploitations. Les informations sanitaires ou d'identification des animaux, une fois entrées sur la plate-forme web de Boviclic, sont par exemple automatiquement transférées aux services concernés. Il n'y a pas besoin de démarche supplémentaire. C'est un gain de temps et d'argent, les frais liés à un traitement papier étant supérieurs à ceux d'un simple transfert informatisé. Le fait d'enregistrer toutes ses interventions constitue aussi une sécurité en termes de traçabilité et de bonnes pratiques puisqu'un système d'alertes intégré aux logiciels permet d'éviter d'éventuelles erreurs.

En termes de conduite économique, l'enregistrement de toutes les données concernant le cheptel ou les cultures permet également d'assurer un suivi technique, au service d'une agriculture de précision.

**Terre d'ambitions : la prise en mains de ces outils informatiques est-elle accessible à tous ?**

Ce sont des outils qui ont été conçus par des agriculteurs pour des agriculteurs afin de répondre à leurs besoins et être faciles d'accès, à des prix abordables. La Chambre d'agriculture du Cher est aussi là pour accompagner les nouveaux utilisateurs. La dématérialisation des données va devenir la voie unique. C'est un cheminement qui paraît inévitable, en agriculture comme dans tous les métiers, et il faut y préparer les exploitants. Les logiciels tels que Boviclic ou Mes P@rcelles montent en puissance et, même là où le réseau Internet n'est pas de bonne qualité, des solutions seront mises en place.

## DIVERSIFICATION ET CIRCUITS COURTS MONTENT EN PUISSANCE



**F**ace à la demande des consommateurs pour des produits alliant qualité et proximité, de plus en plus d'agriculteurs s'engagent dans une diversification de leurs activités avec commercialisation en circuits courts ; une manière également de valoriser davantage leurs productions en réduisant le nombre d'intermédiaires. Par ailleurs, la diversification permet de réduire la vulnérabilité d'une exploitation mono-production face aux crises sectorielles. Depuis plusieurs années déjà, la Chambre d'agriculture du Cher accompagne ce mouvement. Un partenariat a ainsi été mis en place avec le Conseil départemental autour de

la création de la plate-forme Agrilocal : celle-ci permet aux gestionnaires de collèges de s'approvisionner en produits locaux en diffusant leurs appels d'offres sur un site Internet dédié. Aux producteurs ensuite, d'y répondre en fonction de leurs possibilités. Plusieurs dizaines de producteurs ont déjà adhéré à ce service simple et rapide, et la demande est croissante du côté des collèges, avec l'ambition que cette démarche entre vraiment dans les mœurs et finisse par devenir systématique.

Parallèlement, la Chambre d'agriculture joue aussi le rôle de trait d'union entre les collectivités, associations ou autres structures qui souhaiteraient organiser un marché (régulier, ponctuel, thématique...) et les producteurs. C'est ainsi, par exemple, que le marché de l'Ehpad de Bellevue a récemment vu le jour.

Mais pour faire face à la demande grandissante, l'offre devra croître, elle aussi, et se structurer. C'est dans cet esprit qu'un espace-test est lancé cette année au lycée agricole de Bourges-Le Subdray, dans le domaine du maraîchage qui présente un fort potentiel sur le département. Les candidats à l'installation pourront y acquérir des références et développer leur technicité avant de se lancer de manière réellement autonome. Avec à la clé pour les élèves du lycée la garantie de trouver dans leur assiette des légumes issus d'un circuit vraiment très court !

**Jean-Luc Gitton, vice-président, chargé de la diversification, de la création de valeur ajoutée et du volet territoire. Céréaliériste à Azy, il est aussi producteur de noix, safran et truffes.**

### Terre d'ambitions : quelles sont selon vous les raisons de se tourner vers la diversification ?

Les raisons sont multiples : il peut s'agir d'augmenter son chiffre d'affaires, de sécuriser son système en ne mettant pas tous ses œufs dans le même panier, de créer plus de valeur ajoutée, ou simplement l'envie de faire autre chose. Il n'existe pas de modèle unique. Mais une bonne diversification ne doit pas être conduite uniquement pour répondre à une urgence économique sur l'exploitation ; elle doit aussi l'être par satisfaction personnelle. La raison économique existe forcément, mais la diversification sera pérenne si elle procure une satisfaction personnelle à l'exploitant.

### Terre d'ambitions : existe-t-il déjà des filières pour ces nouveaux types de productions ?

Aujourd'hui, il existe des projets individuels pertinents, avec de petites structures. C'est bien, mais pas toujours cohérent d'un point de vue économique. Pour être en mesure de répondre à des demandes de gros volumes, de la part d'un collège par exemple, il faudra que des filières avec des productions organisées et structurées voient le jour, avec des outils communs (ateliers de transformation, légumerie...). La mutualisation des moyens peut s'avérer d'autant plus pertinente qu'une diversification réclame souvent des investissements significatifs. La Chambre d'agriculture est là pour aider les agriculteurs dans cette démarche à la fois d'émergence et de structuration des filières.



### Terre d'ambitions : diversification rime souvent avec circuits courts...

En réduisant le nombre d'intermédiaires, les circuits courts permettent au producteur d'augmenter sa marge et de la conserver sur le territoire. Dans le Cher, nous sommes plutôt des producteurs de matières premières. En circuits courts, il faut être aussi transformateur et commerçant, au contact du consommateur. L'accompagnement vers ces compétences fait aussi partie des missions de la Chambre. Sans oublier l'aspect Ressources Humaines, le lancement d'une nouvelle production étant souvent synonyme de création d'un ou plusieurs emplois.

# CONNAÎTRE SES SOLS POUR MIEUX LES TRAVAILLER

Les sols se conjuguent au pluriel : chaque type présente des caractéristiques qui lui sont propres et dont dépendent son potentiel agronomique, ses besoins en eau, les seuils en matière d'épandage... L'expertise pédologique et hydrologique de leurs parcelles constitue donc un enjeu essentiel pour les agriculteurs. Pour les aider dans cette démarche, les pédologues du service environnement de la Chambre d'agriculture du Cher proposent une expertise pédologique et hydrologique. Ils peuvent pour cela s'appuyer sur une cartographie des types de sols pour l'ensemble du département, mais également de cartes thématiques sur le potentiel agronomique, la réserve utile en eau, l'hydromorphie... Établies au 1:50000<sup>ème</sup>, ces cartes permettent une première approche à l'échelle d'une exploitation. Une analyse affinée, parcelle par parcelle, voire intraparcellaire, peut être proposée. Elle réclamera des relevés effectués directement sur le terrain : sondages à la tarière, fosses pédologiques... Les résultats de ces opérations sont ensuite transmis à l'agriculteur, accompagnés d'orientations ou/et de préconisations. La nature du sol peut par exemple déterminer la densité des semis, le rythme des fumures, la quantité d'azote à apporter, le type de matériels à utiliser... avec à la clé des écarts de rendements qui peuvent être très significatifs. Ces informations peuvent également s'avérer cruciales en matière d'irrigation, en particulier lorsque celle-ci fait l'objet d'une gestion volumétrique et que la connaissance des sols permettra de gérer



au mieux le volume d'eau disponible. L'expertise pédologique présente par ailleurs un caractère obligatoire pour la mise en place d'un réseau de drainage sur une surface cumulée supérieure à 20 hectares. Cette étude est obligatoire pour évaluer l'incidence du réseau sur le milieu, mais permet également de prodiguer des conseils sur la réalisation du réseau de drainage. En raison de leur nature, certaines argiles du département ne peuvent pas être drainées. Les sols aussi ont leurs secrets ; il suffit parfois de creuser un peu pour les découvrir.

**Jean-Michel Duthou**, vice-président de la Chambre d'agriculture, céréalier et viticulteur à Crézancy-en-Sancerre



**Terre d'ambitions : pourquoi la connaissance des sols est-elle essentielle pour l'agriculture d'aujourd'hui ?**

Nous sommes aujourd'hui dans une agriculture de précision et l'étude des sols a vraiment son importance pour entrer dans la technicité. Chaque sol ne possède pas les mêmes potentialités. Le fait de les analyser et de les cartographier

permet de pouvoir ensuite adapter les techniques culturales en fonction de leurs caractéristiques. Selon qu'elles soient à flanc de coteau ou dans la vallée, deux parcelles distantes parfois de seulement quelques centaines de mètres peuvent présenter des profils très différents.

**Terre d'ambitions : les techniques mises en œuvre et les résultats sont-ils très variables selon les sols ?**

Il est possible d'implanter le même type de cultures dans beaucoup de terres différentes, mais leur conduite et le travail du sol ne se feront pas de la même manière. D'un sol à l'autre, les apports d'azote peuvent par exemple varier de 60 à 70 unités. En ajustant la conduite au plus près des besoins du sol, à la parcelle, voire au sein d'une même parcelle, les avantages sont alors environnementaux, mais aussi économiques pour l'agriculteur. Il est aussi conseillé de renouveler les prélèvements chaque année : la nature du sol ne change pas, mais la teneur en éléments physico-chimiques peut varier d'une campagne à l'autre.

## La Chambre réactive face à la crise 2016

L'année 2016 a été marquée par une crise qui n'a épargné quasiment aucune production agricole. Face à cette situation, La Chambre d'agriculture du Cher s'était mobilisée dès l'été à travers la mise en place d'un numéro d'urgence, un panel de dispositifs pour les agriculteurs en difficulté et le renforcement des équipes dédiées à ces thématiques. Plusieurs types d'accompagnement ont été et continuent d'être proposés en fonction de la situation, des besoins et des attentes de chacun : accompagnement à court ou moyen terme, appui stratégique, audit global d'exploitation... Avec l'objectif de pouvoir regarder à nouveau vers l'avenir avec envie et sérénité.

L'ensemble de ces mesures a été détaillé dans le numéro précédent de Terre d'ambitions.

# Les ressources humaines au cœur des exploitations

Longtemps négligée, l'importance des ressources humaines au sein des entreprises agricoles est davantage reconnue aujourd'hui. Gehodes, un dispositif régional permet de financer un accompagnement dans ce domaine par des conseillers spécialisés ressources humaines des Chambres d'agriculture.



Le champ d'applications de Gehodes est très large, depuis la résolution de conflits à la gestion d'un projet en passant par les techniques de management ou la connaissance de soi. Une pluralité qui confère, justement, tout son intérêt aux ressources humaines

Pour produire, une exploitation agricole a besoin de mobiliser des moyens techniques et financiers, mais aussi humains. Pourtant, longtemps, les ressources humaines, avec leurs dimensions sociales et psychologiques, voire émotionnelles, n'ont pas fait l'objet d'une attention particulière. À tort, puisque « l'expérience montre qu'un problème économique est parfois lié à une mésentente. Lorsqu'une entreprise dirigée par des associés cesse son activité, les statistiques indiquent que cela est dû à des raisons humaines dans 80 % des cas », souligne Frantz Caron, chef du service formation et conseil en ressources humaines de la Chambre d'agriculture du Cher, et pilote régional de Gehodes (Gestion des hommes et développement économique et social). Cette mesure de la Région Centre-Val de Loire permet de financer à 50 % l'accompagnement des entreprises agricoles sur le volet Ressources Humaines que prodiguent les Chambres d'agriculture départementales. Ces dernières proposent

ainsi la réalisation de diagnostics sur les rapports entre associés, entre employeurs et salariés ou ergonomique, c'est-à-dire sur l'organisation du travail. « Nous nous rendons sur l'entre-

prise pour comprendre son organisation, la gestion des compétences, les relations et la communication entre les personnes, les valeurs de l'entreprise..., explique Frantz Caron. Nous rencontrons également ses membres, individuellement et collectivement ». Cette démarche peut aussi être réalisée dans un lieu neutre, à la demande des intéressés. L'objectif ne consiste pas nécessairement ou uniquement à résoudre ou désamorcer un conflit éventuel. La prise en compte du paramètre humain peut aussi permettre d'accompagner un projet ou d'optimiser les relations entre les différents acteurs de l'exploitation et ce faisant, la qualité du travail et de vie en général, l'une et l'autre étant étroitement liées dans le monde agricole. « Travailler sur les ressources humaines, c'est travailler à la pérennité de

l'exploitation, commente Frantz Caron. On parle beaucoup d'agriculture durable aujourd'hui, les ressources humaines en font partie. »

À l'issue du diagnostic, un bilan est dressé. Si l'exploitant souhaite poursuivre la démarche en l'affinant autour d'une problématique spécifique, un accompagnement spécialisé peut ensuite être engagé. « Cela peut par exemple concerner l'organisation des réunions ou la transmission des consignes. Il existe de grands principes, mais il faut savoir les adapter à chacun. Si le salarié fonctionne différemment de son employeur, il peut y avoir des incompréhensions ou des pertes d'information préjudiciables ». L'expertise sur l'exploitation donne ensuite lieu à des conseils et des préconisations, ainsi qu'à un suivi sur leur mise en œuvre et les améliorations attendues.

Les ressources humaines étant un domaine très vaste avec un champ d'applications très variées, le dispositif Gehodes s'appuie sur un réseau d'experts, chacun avec ses spécialités, répartis dans l'ensemble des Chambres d'agriculture de la région Centre-Val de Loire.

Travailler sur les ressources humaines, c'est travailler à la pérennité de l'exploitation



## MUTUALISATION DES COMPÉTENCES

C'est ainsi, par exemple, que Frantz Caron et Claire Lagrost, conseillers à la Chambre d'agriculture du Cher, spécialisés entre autres dans le fonctionnement de groupe et la communication interpersonnelle, ont été amenés à intervenir sur l'exploitation de Jean-Claude Prieur, située dans le Loiret (lire témoignage ci-contre). Inversement, des conseillers des Chambres d'agriculture du Loiret, de l'Indre-et-Loire, de l'Indre ou du Loir-et-Cher sont susceptibles d'intervenir dans le Cher si des cas de figure réclament leurs compétences spécifiques (coaching individuel, changements organisationnels, projet d'embauche et recrutement, etc.). « Nous mutualisons les compétences entre les départements pour être en mesure de répondre au plus près des demandes, déclare Frantz Caron. Au niveau de la région Centre-Val de Loire, nous sommes neuf conseillers mobilisés sur ces questions, dont trois dans le Cher ».

En 2016, au niveau régional, quarante entreprises agricoles ont sollicité une intervention sur la question des ressources humaines et ont bénéficié d'un financement par Gehodes. Dans le Cher, une vingtaine de jours d'accompagnement ont été assurés l'année dernière. Des chiffres attendus en hausse pour 2017 puisque l'idée que les ressources humaines constituent un paramètre essentiel à la bonne conduite d'une entreprise fait aujourd'hui son chemin dans le secteur agricole. L'évolution sociétale et le travail de sensibilisation contribuent à cette prise de conscience. Les établissements scolaires agricoles intègrent progressivement ce volet dans leurs programmes, tandis que le stage installation de 21 heures à la Chambre d'agriculture du Cher inclut une demi-journée de sensibilisation à cette approche du travail. Le catalogue de formations 2016-2017 de la Chambre comporte par ailleurs un éventail d'une dizaine de propositions dans le domaine des ressources humaines, avec des thématiques telles que gagner en sérénité dans son travail, collaborer et manager efficacement ou encore gérer les tensions et les conflits au sein de l'entreprise.

Dans une agriculture qui se décline souvent en termes de rendements et de quantités produites, la dimension humaine, elle, ne se chiffre pas, mais comme la terre, elle se cultive.

### Pour plus d'informations :

Contactez Frantz Caron  
à la Chambre d'agriculture  
Tél. : 02 48 23 04 00  
Email : f.caron@cher.chambagri.fr ■

## Une expérience positive

**Jean-Claude Prieur**, en GAEC avec ses deux frères à Saint-Brisson-sur-Loire (45) et responsable professionnel au niveau régional, ne retient que du positif du diagnostic humain qui a été réalisé sur son exploitation.



### Terre d'ambitions : la question des ressources humaines est-elle selon vous suffisamment prise en compte dans le domaine agricole ?

Nous avons beaucoup travaillé en termes de compétitivité, d'économie, d'environnement, mais nous avons totalement sous-estimé la problématique sociale et relationnelle, alors même que les exploitations sont de plus en plus importantes, avec des associés et des salariés et qu'il est très difficile d'y séparer le privé du professionnel. Je pense que la réussite d'un projet passe par l'or-

ganisation sociale. C'est un aspect qui commence à être pris en compte, mais pas encore à la hauteur de ce qui serait souhaitable.

### Terre d'ambitions : vous-même avez bénéficié d'un diagnostic sur votre exploitation ?

Nous avons des lacunes dans le domaine relationnel sur le GAEC avec mes frères et notre salarié. Un diagnostic sur la capacité sociale de l'exploitation avec entretiens individuels, collectifs et analyse caractérisée a été réalisé. Les intervenants sont ensuite revenus proposer un mode opératoire pour travailler ensemble. Ils ont su nous faire comprendre qui l'on est, à l'accepter, et nous apprendre à communiquer avec les autres. L'idéal est de faire cette démarche avant qu'il y ait un problème, en particulier dans une forme sociétaire.

**Florent Ombredane**, céréalier à Levet, ne s'était pas penché sur la question de la psychologie au travail, jusqu'à ce qu'une formation le convainque de son importance.



### Terre d'ambitions : comment vous êtes-vous intéressé à la question des ressources humaines dans le cadre de votre activité d'agriculteur ?

Un projet de commercialisation en commun avait germé avec plusieurs autres agriculteurs avec lesquels je participais régulièrement à des réunions de la FDGEDA. Avant de nous lancer, nous avons voulu savoir si, au-delà de l'aspect économique, nous pourrions bien nous entendre du point de vue humain. Nous avons

donc tous suivi une formation de la Chambre d'agriculture sur les différents types de personnalités.

### Terre d'ambitions : cette formation a-t-elle été instructive ?

Elle m'a permis de comprendre que chacun raisonne différemment, que tout le monde ne voit pas les choses de la même façon. Il faut être à l'écoute, s'adapter à l'interlocuteur que l'on a en face de soi et savoir prendre du recul par rapport à une remarque ou une réflexion que l'on peut vous faire. Aujourd'hui, d'une manière générale, j'ai l'impression d'avoir gagné en sérénité. Cela m'a aidé à la fois professionnellement et dans ma vie privée. Je pense que ce type de formation devrait être réalisé dans toutes les entreprises qui ont du personnel.

# EN BREF...

## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE FACE À LA CRISE AGRICOLE

**S**uite aux conditions climatiques particulières de 2016 qui ont fragilisé les exploitations agricoles du Cher, la Chambre d'agriculture a mis à disposition des agriculteurs un numéro leur permettant d'échanger sur leurs difficultés pour mieux les conseiller.

Ainsi, la Chambre d'agriculture a reçu une centaine d'appels d'agriculteurs dont certains ont été orientés. Parmi ces orientations, 60 appuis technico-économiques ont été réalisés (une vingtaine sont prévus pour fin 2017) et 5 accompagnements stratégiques ou audit d'exploitation ont été réalisés (8 auront lieu fin 2017).



### Pour plus d'informations :

Contactez Marie Kientzler  
à la Chambre d'agriculture  
Tél : 02 48 23 04 00

Email : [m.kientzler@cher.chambagri.fr](mailto:m.kientzler@cher.chambagri.fr) ■

## FORMATION « SÉCURISER MON EXPLOITATION EN GÉRANT LES RISQUES »

**P**our faire suite à la crise agricole traversée en 2016 par notre agriculture départementale, la Chambre d'agriculture propose aux agriculteurs une formation à l'automne leur permettant de sécuriser leurs exploitations en gérant les risques. Organisée en partenariat avec les organisations professionnelles agricoles, l'approche inédite de cette formation vous permettra d'analyser tous les risques présents sur votre exploitation à travers le conseil et l'accompagnement de professionnels agricoles. L'objectif de cette formation est de vous donner tous les éléments vous permettant de gérer ces différents risques et surtout de bénéficier d'une visite individuelle d'un de nos partenaires sur votre exploitation.



### Pour plus d'informations :

Contactez Frantz Caron  
à la Chambre d'agriculture  
Tél : 02 48 23 04 00

Email : [f.caron@cher.chambagri.fr](mailto:f.caron@cher.chambagri.fr) ■

## L'INFORMATION AGRICOLE DU DÉPARTEMENT EN UN CLIC!

**L**a Chambre d'agriculture du Cher a lancé en avril dernier sa newsletter. Destinée aux agriculteurs du département, cette newsletter est née d'un besoin de vous informer sur plusieurs thématiques agricoles et vous est envoyée par mail. Le principe de cette lettre est de rendre accessibles les informations agricoles du département sur un seul et unique support. Actualités et événements agricoles du département et prestations mises à votre disposition par la Chambre d'agriculture, des questions-réponses sur certaines thématiques ainsi que des retours sur des événements/journées techniques agricoles sont les thématiques traitées.

Pour vous inscrire et recevoir la newsletter, rendez-vous sur [www.chambagri.fr](http://www.chambagri.fr)



### Pour plus d'informations :

Contactez Caroline Collin  
à la Chambre d'agriculture  
Tél : 02 48 23 04 00

Email : [c.collin@cher.chambagri.fr](mailto:c.collin@cher.chambagri.fr) ■



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CHER

**Chambre d'agriculture  
du Cher**

Z.A. du Détour du Pavé  
2701, route d'Orléans  
18230 Saint-Doulchard  
Tél. : 02 48 23 04 00  
Fax : 02 48 65 18 43

Email : [accueil@cher.chambagri.fr](mailto:accueil@cher.chambagri.fr)

